

DÉCHETS



7 - COMPOST

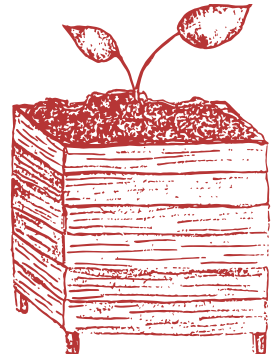
“ Je composte mes déchets organiques. ”



Valoriser mes déchets organiques.

Composter ses déchets organiques peut permettre de **diminuer d'1/3 le volume des poubelles.**

Un gain qui retournera à la terre !



1 TONNE
DE BIODÉCHETS / AN

Un composteur d'une capacité de 1 à 1,5 m³ permet de traiter environ une tonne de biodéchets par an.

(source ADEME reseaucompost.org)



Pistes d'actions

- 1- Je contacte la Communauté de communes pour bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** portant sur l'organisation dans la cuisine, l'hygiène, la législation...
- 2- **J'amène mes déchets organiques** (épluchures, fruits et légumes abîmés) dans le compost le plus proche et je demande des conseils personnalisés sur cette action.

En savoir plus sur le gaspillage alimentaire : voir action n° 5.



Outils et accompagnements proposés

Retrouvez toutes les informations sur le site **Vercors Ecobiz**



Que dit la réglementation ?

Consultez la bibliothèque virtuelle sur le site **Vercors Ecobiz**